



**Comité de
protection des
monts Chic-Chocs**



**CONSEIL RÉGIONAL DE
L'ENVIRONNEMENT DU
BAS-SAINT-LAURENT**

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

« Raconte-nous tes Chic-Chocs » : Lancement d'une nouvelle campagne pour la protection des monts Chic-Chocs

Matane, Montréal et Rimouski, le 17 juin 2020 – Le Comité de protection des monts Chic-Chocs, la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) et le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) dévoilent aujourd'hui une nouvelle campagne visant la protection des monts Chic-Chocs dans le secteur de la réserve faunique de Matane au Bas-Saint-Laurent. Les trois organisations lancent un appel à la population pour recueillir des images, des vidéos et des témoignages au cours de l'été 2020 dans le but de démontrer la mobilisation et l'attachement des citoyen.ne.s à ce territoire.

Une vidéo pour illustrer l'amour des Chic-Chocs

Les organisations avaient initialement prévu la tenue d'une randonnée citoyenne dans le secteur qu'ils souhaitent voir protégé, mais la crise sanitaire et les consignes de distanciation sociale ont rendu cette éventualité impossible. À l'heure où le gouvernement envisage la relance post COVID-19, il est impératif de remettre la protection de la biodiversité et du territoire à l'agenda.

« On travaille depuis 2007 à protéger ce territoire, donc on s'est retroussé les manches pour trouver une alternative et arriver au même objectif, explique Louis Fradette, co-porte-parole du Comité de protection des monts Chic-Chocs. Au lieu de rassembler tous les gens au même endroit, nous avons eu l'idée de répartir la mobilisation durant tout l'été et de recueillir des images et témoignages pour en faire une vidéo professionnelle. »

Tou.te.s les citoyen.ne.s sont donc invités à visiter la réserve faunique de Matane entre le 24 juin et le 7 août 2020 et à partager un témoignage expliquant leur attachement à cet endroit ainsi qu'à la faune et la flore qui y vivent. Les images et témoignages seront recueillis au : <http://bit.ly/chic-chocs>.

L'urgence d'agir pour la protection du territoire

Le Québec s'est engagé à atteindre 17 % d'aires protégées d'ici la fin de l'année 2020, un objectif qui a été reconfirmé récemment [par voie de communiqué par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques](#) lors de la *Journée internationale de la diversité biologique*. Le secteur des monts Chic-Chocs, qui abrite de nombreuses espèces rares ou menacées dont le caribou montagnard, l'aigle royal et la grive de Bicknell, fait partie d'une série de sept territoires d'intérêt. Ceux-ci ont été recommandés pour la création d'aires protégées au gouvernement du Québec par les élu.e.s du Bas-Saint-Laurent en 2013 au terme d'une vaste consultation publique.

« Les sept territoires font l'objet d'un large consensus régional obtenu dans les règles de l'art il y a sept ans, ajoute Patrick Morin, directeur adjoint du CREBSL. Les travaux forestiers y sont suspendus depuis ce temps, il ne reste que les licences d'exploration pétrolières et gazières et les droits miniers à lever. C'est donc un projet à portée de main du gouvernement. »

« Ces territoires contribueraient à l'atteinte de la cible gouvernementale de 17 %, mais surtout ajouteraient des aires protégées dans le sud du Québec et à proximité des gens », estime Pier-Olivier Boudreault, biologiste en conservation à la SNAP Québec.

La création d'aires protégées permettrait d'axer sur la mise en valeur de ces territoires et d'interdire de manière permanente les activités industrielles, comme la foresterie, l'exploitation minière, pétrolière et gazière.

– 30 –

Demandes d'entrevues :

Comité de protection des monts Chic-Chocs

Louis Fradette, co-porte-parole : 418-560-2046

Margaret Kraenzel, co-porte-parole : 418-560-6552

SNAP Québec

Charlène Daubenfeld

Responsable des communications

514-378-3880

communications@snapquebec.org

Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)

Patrick Morin

Directeur adjoint

418-732-9137

crebsl_pm@globetrotter.net

À propos du Comité de protection des monts Chic-Chocs

Le Comité de protection des monts Chic-Chocs est un comité citoyen formé en 2007 dont la mission consiste à promouvoir la création d'un projet d'aire protégée pour les Chic-Chocs de la Réserve Matane. Au fil des ans, le comité a œuvré à démontrer la valeur de ce territoire exceptionnel et à recueillir des appuis en vue de le soustraire aux pressions des activités industrielles. Pour plus d'information, visitez le www.chic-chocs.org.

À propos de la SNAP Québec

La Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec) est un organisme à but non lucratif dédié à la protection de la nature. La SNAP Québec travaille à la création d'un réseau d'aires protégées à travers la province, afin d'assurer la protection à long terme de la forêt boréale, du Grand Nord, du Saint-Laurent et des écosystèmes qui abritent nos espèces menacées. Nous veillons également à la bonne gestion des aires protégées existantes. Fondée en 2001, la section québécoise de la SNAP peut mettre à profit un réseau canadien actif depuis 1963, composé aujourd'hui d'un bureau national à Ottawa et de 13 sections d'un océan à l'autre. La SNAP Québec a contribué à la création de plusieurs milliers de kilomètres carrés d'aires protégées au Québec, comme le parc national Tursujuq. Pour en savoir plus : www.snapquebec.org

À propos du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)

Le CREBSL est un organisme de concertation régionale en matière de protection de l'environnement et de développement durable qui fut créé à la suite d'une volonté régionale en 1977. Aujourd'hui, il fait partie du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui comprend seize CRE, regroupant plus de 1 000 organismes. À titre d'organisme-conseil, le CREBSL avise tout intervenant concerné par l'environnement et il soutient les principes du développement durable auprès de la communauté et des instances décisionnelles. Pour en savoir plus : www.crebsl.com